

EDITORIAL

Opportunité

Le secteur des transports est en train de vivre une évolution majeure avec l'ouverture à la concurrence tous azimuts.

La SNCF estime que d'ici quelques années toutes ses activités seront soumises à la compétition: le transport de voyageurs bien sûr, mais aussi, moins visibles, les activités industrielles comme la maintenance des trains ou la distribution des billets que les élus régionaux ou les acteurs du web voudraient bien avoir à leur main. Ces évolutions doivent s'accompagner d'un changement des règles du jeu. Aujourd'hui, la SNCF domine le marché et fait de son TGV une machine à cash qui lui permet de desservir à pertes des gares peu fréquentées. Cette péréquation financière arrange tout le monde. Elle satisfait les élus soucieux d'aménagement du territoire, et l'Etat qui profite de ses bénéfices pour en affecter une bonne part à la rénovation du réseau.

Mais elle risque d'être mise à mal avec l'arrivée de nouveaux opérateurs qui se concentreront forcément sur les lignes les plus rentables et ponctionneront une partie des marges de la SNCF sans verser leur obole à ce système très français.

La SNCF, qui tire depuis longtemps le signal d'alarme, a raison de dire que ce n'est plus tenable. Avant la loi de 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire, elle avait convaincu des sénateurs de conditionner l'accès à la grande vitesse ferroviaire à des obligations de desserte d'aménagement du territoire. Mais le gouvernement Edouard Philippe avait alors préféré l'open access sans conditions.

Sept ans plus tard, le lobbying a payé et le sujet arrive enfin vraiment sur la table. Il faut le voir comme une opportunité non seulement pour la SNCF mais aussi pour les élus locaux de trouver des solutions pérennes pour la desserte de leurs territoires. C'est peut-être aussi l'occasion de mieux s'ancrer dans les territoires pour les entrepreneurs qui veulent se lancer sur le marché et n'avaient pas prévu dans leur business model un changement des règles du jeu en cours de route. Dommage que la DGITM ne s'en soit pas saisi avant.

Marie-Hélène POINGT

SOMMAIRE

Actualités

6

- 6 - **À la Une.**
 - **Philippe Tabarot, ministre des Transports, s'il en a le temps**
- 8 - Ça s'est passé en janvier
- 14 - Les contrats
- 16 - L'actualité
 - **Baromètre 2025 des territoires : une France « désemparée »**

Dossiers

24

- 24 - **Concurrence.** La grande transformation de la SNCF
- 30 - **Accessibilité.** Le bilan 20 ans après la loi Handicap
- 40 - **Spécial formation.** Comment les écoles s'adaptent à l'évolution des métiers
- 58 - **Équipementiers & services.** Dual Inventive vise le marché européen de la sécurité ferroviaire

Forum

64

- 64 - **Club VRT.** Les priorités de Grégoire de Lasteyrie pour l'Île-de-France
- 70 - **La tribune de 6t:** JOP 2024 : la victoire des petits pas
- 74 - **Agenda et appels d'offres**

Directeur : Vincent Lалу. **RÉDACTION. Rédactrice en chef :** Marie-Hélène Poingt. Yann Goubin (SNCF et territoires), Philippe Hérisssé (industrie ferroviaire et bus), Patrick Laval (technique ferroviaire, équipements, produits), Nathalie Arensonas (chef de rubrique). **Directeur artistique :** Frédéric Demarquette. **Rédacteurs-graphistes :** Olivier Fossier, Jade Cédille. **Internet :** Pierre Lалу (marketing digital). **Fabrication :** Robin Loison, Pascal Riffaud. **Imprimeur :** RAS à Villiers-le-Bel (95). **GESTION. Responsable comptabilité :** Frédéric Dupont. **ABONNEMENT. Directrice des ventes et du marketing :** Victoria Izar. **Directrice Stratégie et Développement :** Karine Rosset - karine.rosset@laviedurail.com. **Assistante commerciale :** Cindy Colle. **Service abonnements :** abonnement@laviedurail.com. Tél. : 01 49 70 12 20. **PUBLICITÉ. Directrice de clientèle :** Emilie Podsadni - emilie.podsadni@laviedurail.com. **Technique :** Marie-Line Renaud - marilyn.renaud@laviedurail.com. **Événementiel :** Elliott Nyssen. **Les Editions La Vie du Rail :** Société anonyme au capital de 42 343,41 euros. **Principaux actionnaires :** Vincent Lалу, *Le Monde*. Durée de la société 99 ans. RCS Paris B334 130 127 - ISSN 2269-4544. Dépôt légal C 235-10-18, 23, rue de Clichy, 75009 Paris. *La Vie du Rail* décline toute responsabilité quant aux documents qui lui sont soumis : insérés ou non, ils ne sont jamais rendus. Numéro de commission paritaire 1126 T 90055. © de couverture : Adobe Stock/SNCF.



LE TRI
+ FACILE



MAGAZINE



BAC
DE
TRI



PEFC

Intérieur : Origine du papier : Belgique. - Taux de fibres recyclées : 0 % - Certification : PEFC 100 %, Ptot 0,008 kg/t.
Couverture : Origine du papier : Allemagne. - Taux de fibres recyclées : 0 % - Certification : PEFC 100 %, Ptot 0,022 kg/t.

VOS CONTACTS

► Publicité/Partenariats

Emilie Podsadni

Tél. : 01 49 70 12 04 - emilie.podsadni@laviedurail.com

► Directrice Stratégie et Développement

Karine Rosset

Tél. : 06 81 70 36 65 - karine.rosset@laviedurail.com

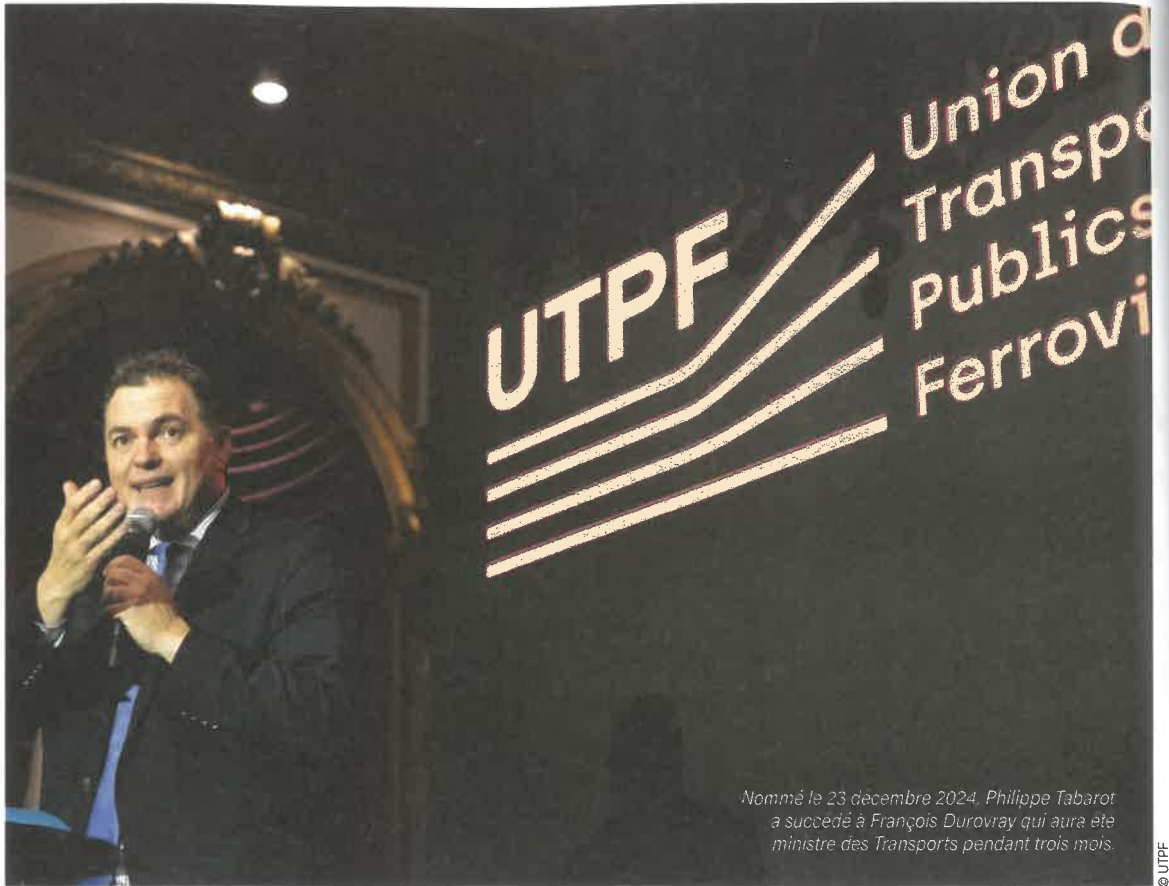
► Événementiel

Elliott Nyssen

Tél. : 01 49 70 12 05 - elliot.nyssen@laviedurail.com

Offre d'abonnement en page 73 ou sur www.ville-rail-transports.com

Tarif d'abonnement : 180 euros pour 12 numéros + 47 Lettres confidentielles + accès illimité au site internet. **Abonnez-vous sur www.ville-rail-transports.com**



Nommé le 23 décembre 2024, Philippe Tabarot a succédé à François Durovray qui aura été ministre des Transports pendant trois mois.

© UTPF

Philippe Tabarot, ministre des Transports, s'il en a le temps

Philippe Tabarot a présenté les grands axes de la politique qu'il souhaite mener. Le ministre chargé des Transports s'exprimait à l'occasion de la cérémonie des vœux de l'UTPF et du GART qui ont rassemblé de nombreux acteurs du secteur.

« **J'**ai une obsession : l'usager ». S'exprimant le 8 janvier lors de la cérémonie des vœux 2025 de l'Union des transports publics et ferroviaires, dans un grand hôtel parisien, Philippe Tabarot qui a été rapporteur d'une proposition de loi sénatoriale sur le service minimum dans les transports, a insisté sur la qualité de l'information voyageurs, la gestion de crise, le remboursement des abonnements en cas de grève ou de service dégradé qui, selon lui, relève du « *parcours du combattant* ». Mais c'est surtout sur le sujet de la sécurité que le nouveau ministre des Transports a démarré son discours, lui qui, lorsqu'il était sénateur des Alpes-Maritimes (LR), a porté une proposition de loi pour renforcer la sûreté

dans les transports. Après un parcours parlementaire chaoté, elle pourrait arriver prochainement devant l'Assemblée nationale. « *Cette PPL a vécu une dissolution, une censure, je reste prudent sur son devenir* », a modéré le nouveau locataire de l'hôtel de Roquelaure. Le 8 janvier justement, entré en vigueur le dispositif « *Stop Fraude* » testé par la RATP, la SNCF, la RTM et quatre autres opérateurs visant à vérifier les coordonnées fournies par les contrevenants en interrogeant les fichiers du fisc pour envoyer l'amende à la bonne adresse. « *On m'a demandé d'insister sur le sujet* », confiait le ministre à des journalistes après son intervention. Un peu dans l'ombre de Clément Beaune, de Patrice Vergriete

et de François Durovray qui l'ont précédé en à peine un an, Philippe Tabarot n'a pas vraiment lancé de nouvelles pistes pour son ministère. Il a défendu les autocars express, le dada de François Durovray, a promis la tenue de la conférence nationale sur le financement des transports publics annoncée par Patrice Vergriete, chahutée elle aussi par la dissolution et aujourd'hui, par l'absence de loi de finances. « Elle devait se tenir en février, elle sera forcément décalée après le vote du Budget, mais elle aura lieu en 2025, et le plus tôt possible, je m'y engage », a proféré le ministre, confirmant que l'Agence de financement des infrastructures de transports (l'Afitf) serait amputée de 700 à 900 millions d'euros pour cette année. Favorable à « un meilleur fléchage des recettes fiscales vers les transports publics », il se dit opposé à une nouvelle taxe sur les billets d'avion.

L'ouverture à la concurrence ferroviaire ? Elle est en marche en région Paca où Philippe Tabarot a géré le dossier de la privatisation de la ligne TER entre Marseille et Nice lorsqu'il était vice-président de la collectivité en charge des transports, « et aujourd'hui, je m'engage à avancer sur le sujet de la transparence des systèmes billettiques, si j'ai le temps... ». S'il en a le temps, il devrait aussi avoir voix au chapitre sur le choix du successeur d'Augustin de Romanet à la tête d'Aéroports de Paris (la date butoir a été repoussée au 31 janvier), et de Jean-Pierre Farandou à la SNCF, en mai prochain. ■

Nathalie ARENSONAS

Les premières annonces du ministre

- **Loi sur la sûreté dans les transports** : « J'ai bon espoir qu'elle soit devant les députés début février ». Pour rappel, Philippe Tabarot, alors sénateur, avait porté une proposition de loi pour renforcer les pouvoirs des agents de sûreté dans les transports publics. Elle a passé l'épreuve du Sénat en 2024 avant de voir son parcours parlementaire stoppé net par la dissolution.
- **Conférence sur le financement des mobilités** : « Je ne sais pas encore exactement quand elle se tiendra en 2025, le plus tôt possible. Dans le discours de politique générale de François Bayrou [le 14 janvier], ce que j'ai préféré c'est lorsque le Premier ministre a évoqué la conférence sur le financement pour les transports. Je m'engage à travailler sur un modèle économique soutenable avec une juste contribution de tous les acteurs du transport : l'Etat, les collectivités, les usagers et les entreprises. Une juste équité entre Paris et les territoires, et un fléchage de recettes fiscales vers les transports collectifs »
- **Les usagers des transports publics** : « Mon mot d'ordre, c'est la simplification du parcours usager : l'information voyageurs, la gestion de crise, le remboursement des abonnements en cas de grève ou de service dégradé. J'attends les propositions du Gart (Groupement des autorités responsables de transport] sur ce sujet ».

Enquête pour détournements de fonds

Décidément, les débuts de Philippe Tabarot à la tête du ministère des Transports, « le ministère des catastrophes », confesse-t-il, sont difficiles : d'après une information de l'AFP du 13 janvier, une enquête préliminaire pour détournement de fonds publics et prise illégale d'intérêts visant le nouveau ministre a été lancée en décembre. Elle fait suite à un signalement de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) en juillet 2021, indique de son côté Le journal Le Monde daté du 14 janvier. L'enquête s'intéresse aux postes occupés par Philippe Tabarot au sein du groupement d'intérêt public (GIP) touristique et culturel puis à la communication pour la commune du Cannet (Alpes-Maritimes) entre 2018 et 2020, ville dont sa sœur, la députée LR

Michèle Tabarot, était alors la maire. La justice cherche à savoir si Michèle Tabarot a créé la structure en 2017 dans le but d'y placer plus tard son frère, qui a quitté ses fonctions de directeur de cabinet de la mairie du Cannet en mars 2018, date à laquelle sa sœur n'était plus maire de la ville. Réagissant, Philippe Tabarot a indiqué dans un communiqué n'avoir « aucune information sur le contenu de cette procédure » concernant « une histoire vieille de quatre ans, sans événement nouveau en réalité. » Et d'ajouter que « lors de premières investigations, voilà plus de deux ans (...); les documents ont montré la réalité de (son) travail ». Devant les élus chargés des transports, lors de la cérémonie des vœux du Gart le 14 janvier, il s'est plaint des « esprits malveillants qui ont voulu [le] détourner de ses fonctions ».

Il reste que l'image de Philippe Tabarot risque d'être un peu plus écornée notamment aux yeux des cheminots. L'arrivée au ministère des Transports de l'élu LR des Alpes-Maritimes avait déjà suscité son lot de critiques de la part de syndicalistes pour ses combats passés : alors sénateur, il prônait un meilleur encadrement du droit de grève. En tant qu'élu de la région Sud, il a aussi conduit le processus d'ouverture à la concurrence des TER, faisant de cette collectivité l'une des premières à l'expérimenter depuis le 15 décembre. A peine nommé, il a également suscité l'émoi de cheminots après le suicide d'un conducteur de TGV la nuit de Noël, estimant un peu vite (et faussement) que ce drame « aurait pu être plus grave » si le conducteur « avait souhaité faire dérailler son train ».



Le président des concessions routières d'Eiffage passe la main



© Antoine Meyssemerier

Camille Bonenfant-Jeanneney a rejoint le 2 janvier le groupe Eiffage, aux côtés de Philippe Nourry, président des concessions autoroutières d'Eiffage en France. Elle lui succèdera le 25 février, suite à sa retraite effective quelques jours plus tard. Et intégrera le comité exécutif du groupe.

Polytechnicienne et diplômée de l'Ecole des Ponts Paris Tech et de Sciences Po, elle était jusqu'alors DG d'Engie Gaz Renouvelables Europe.

Quatre nouveaux au comité de direction d'Ingérop



©

Simon Dumoulin



©

Marie-Pierre Fally



©

Christophe Guéguen



©

Philippe-André Hanna

Quatre nouveaux membres ont rejoint le 1^{er} janvier le comité de direction de l'ingénieur Ingerop. Il s'agit de **Simon Dumoulin** directeur depuis un an d'Actierra, filiale dédiée à la transition écologique d'Ingérop, de **Marie-Pierre Fally** - directrice du Système Management Intégré, de **Christophe Guéguen**, directeur des Services Numériques et de **Philippe-André Hanna**, directeur de l'activité Transport et directeur des filiales espagnoles d'Ingérop.

Accident à Strasbourg : le tram n'était pas équipé de système anti-recul



© INA

Samedi 11 janvier après-midi, un tramway est venu percuter une autre rame en reculant sous le tunnel de la gare centrale de Strasbourg, à 20 ou 30 km/h. La circulation des trams était alors très perturbée en raison d'une manifestation en centre-ville : les tramways ne pouvaient plus passer et devaient faire demi-tour à la station gare centrale, avec un aiguillage actionné pour rebrousser chemin.

Une enquête, « technique » menée par les experts du bureau enquêtes et analyses des transports terrestres (BEA-TT) a été ouverte. Ils vont analyser les données techniques enregistrées par la boîte noire des tramways. Il s'agit de savoir « si les freins ont bien fonctionné, si le conducteur a appuyé sur le bouton, à quel moment, et comment s'est comportée la rame », explique Emmanuel Auneau, le directeur général de la CTS.

Certaines rames construites par Alstom sont équipées d'un dispositif qui empêche de repartir en arrière, mais les plus anciennes n'en sont pas équipées. « La rame qui est descendue n'était pas équipée » de ce système, précise Emmanuel Auneau. Elle date des années 2000 et « ce système n'existait pas à l'époque ».

Le succès ne se dément pas pour le service de location VéloToulouse

3 647 331. C'est le nombre de trajets parcourus avec le « VéloToulouse » depuis que le service de location a été renforcé le 30 août dernier. 3 300 de ces nouveaux vélos avaient alors été déployés dans 400 stations, dont la moitié sont des VAE. Soit 700 de plus qu'il y a un an. Mi-janvier, Tisséo Collectivités comptabilisait 51 765 abonnements annuels. L'utilisation des VAE a ainsi fait un bond de 45 %, tandis que l'usage des vélos mécaniques augmentait de 55 %.

Flowbird racheté par le suédois EasyPark

© Flowbird



Après le feu vert successif des autorités européenne, américaine puis française, EasyPark a annoncé en janvier la finalisation du rachat de Flowbird, le géant français des solutions de paiement de stationnement et de transport public (380 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2024), pour devenir le « premier fournisseur mondial de plateformes de mobilité. »

EasyPark est un éditeur suédois d'applications de stationnement déployées dans 4000 villes réparties dans une vingtaine de pays, dont la France. Il a réalisé l'an passé 252 millions de chiffre d'affaires.

La société suisse Technis attaque la SNCF pour lui avoir pris son nom

DR



La renaissance de Fret SNCF le 1^{er} janvier sous la forme de deux sociétés (Hexafret pour le transport de fret et Technis pour la maintenance des locomotives) ne passe pas auprès de la société suisse Technis: cette start up créée en 2016 par Wiktor Bourée reproche au groupe SNCF de lui avoir pris son nom. Après une première mise en demeure en novembre, elle vient de décider de porter plainte contre le groupe SNCF pour « parasitage de dénomination sociale ». L'affaire est d'autant plus mal perçue que la société suisse, spécialiste de solutions de recueil de données sur l'environnement bâti, est elle-même un fournisseur du groupe SNCF. Côté SNCF, on minimise l'affaire, en affirmant que les services juridiques des deux entreprises continuent à dialoguer.

Thomas Hiemer gère les finances de Dachser

DR



Thomas Hiemer est devenu le 1^{er} janvier Chief Financial Officer (CFO) du prestataire international de service de transport et de logistique Dachser. Il prend ainsi la direction des départements Finance et intègre le comité exécutif. Ce diplômé en économie de 41 ans qui travaille depuis

douze ans à la direction financière du groupe succède à Burkhard Eling, CEO de Dachser, qui a assuré l'intérim de ce poste ces 18 derniers mois.

Une casquette de plus pour Laurence Lelouvier chez NGE

DR



Laurence Lelouvier DRH du groupe NGE depuis 2024 a également pris la présidence début 2025 de « Plate Forme », l'école interne de formation de NGE.

Présente en France et au Maroc à travers huit plateaux permanents, cette plateforme accueille chaque année plus de 7000 collaborateurs en formation dans les métiers du bâtiment et des travaux publics.

Christian Girardeau nouveau DG de Virta

DR



Christian Girardeau a pris la direction générale de Virta, qui propose une plateforme pour développer des services intelligents de recharge de véhicules électriques. La société souhaite accélérer sa stratégie d'acquisition pour consolider son positionnement de leader sur le marché des véhicules électriques.

Thibaut Chagnas devient DG délégué de VNF



Thibaut Chagnas est devenu le 13 janvier directeur général délégué de VNF. Ce diplômé de l'IEP de Toulouse et de l'ENA, occupait depuis octobre 2021, les fonctions de DG adjoint et secrétaire général de la Solideo, Société de livraison des Ouvrages Olympiques. Il va désormais conduire, aux côtés de Cécile Avezard, directrice générale, la poursuite du plan de modernisation et de transformation engagé par VNF, et notamment consolider la dynamique du modèle fluvial ou encore répondre aux besoins de développement des territoires.

Un nouveau bureau pour Avenir Transports



Pascale Gruny



Christophe Plassard



Bernard Soulage

Pascale Gruny, sénatrice de l'Aisne, et **Christophe Plassard**, député de la Charente-Maritime, ont été élus fin 2024 à la co-présidence d'Avenir Transports. **Bernard Soulage**, président du Conseil scientifique du GART, est vice-président.

Philippe Tabarot, sénateur des Alpes-Maritimes, qui avait aussi été élu vice-président est devenu ministre des Transports. L'association, qui a été créée pour participer aux débats sur les transports, comprend des parlementaires, des chefs d'entreprise, des responsables d'organisations professionnelles et des experts.

→ ÇA S'EST PASSÉ EN JANVIER

L'Etat commande 22 rames à Caf pour la liaison Bordeaux-Marseille



Le ministère des Transports a annoncé avoir signé le 2 décembre, avec SNCF Voyageurs et l'Afitf (Agence de financement des infrastructures de transport de France), une convention pour financer une commande de 22 rames automotrices Oxygène pour la desserte de trains d'équilibre du territoire (TET) Bordeaux-Marseille. Elles seront fabriquées par CAF sur le site de Reichshoffen (Bas Rhin) qui appartenait précédemment à Alstom.

Cette commande fait partie d'un marché plus vaste conclu le 5 décembre 2019 entre SNCF Voyageurs et CAF. Il comporte une tranche ferme de 28 rames, prévues pour être mises en service en 2027 sur les lignes TET Paris - Clermont-Ferrand et Paris - Limoges - Toulouse, ainsi qu'une tranche optionnelle de 75 rames. Les 22 rames destinées à la ligne TET Bordeaux - Toulouse - Marseille sont les premières commandées sur cette tranche optionnelle. Une rame sera présentée au premier trimestre 2025 en Île-de-France.

La DB s'attire des critiques après des pannes à répétition sur des lignes rénovées

Alors qu'elle vient à peine d'être réouverte mi-décembre, la ligne Francfort-Mannheim (dénommée Riedbahn), est victime de restrictions en raison de tests de vitesse mais surtout de pannes à répétition. Problèmes d'aiguillages, de caténaires ou de la signalisation... La compagnie ferroviaire allemande, Deutsche Bahn ne parvient pas à faire arriver ses trains à l'heure sur l'une des artères ferroviaires (74 kilomètres) les plus importantes du réseau.

Ce chantier était considéré comme un « projet pilote » pour le programme de rénovations du réseau (avec fermeture complète des lignes) qui comprend de 41 corridors. Ce genre de perturbations est « tout à fait normal au démarrage pour un projet de cette dimension avec des milliers de kilomètres de nouveaux câbles », a justifié Philipp Nagl, le chef de la société d'infrastructure ferroviaire InfraGo. Selon la DB, les trains pourront bientôt circuler à 200 km/h contre 160 km/h actuellement.



La Renfe va lancer en avril une liaison Barcelone-Toulouse



DR

La Renfe a annoncé en décembre avoir obtenu, auprès de l'Agence ferroviaire de l'Union européenne, son certificat de sécurité lui permettant d'exploiter des liaisons en France. Ce qui lui permet d'annoncer le lancement, en avril, de six trains quotidiens (trois dans chaque sens) pour relier Barcelone (en Espagne) à Toulouse (sud ouest de la France). Avec des arrêts à Gérone, Figueras, Perpignan, Carcassonne.

Une convention pour mieux desservir Monaco



© M.H.P.

Le gouvernement de Monaco et la société SNCF Sud Azur ont signé le 20 décembre une convention relative au financement de l'acquisition de deux rames Regio 2N, d'une capacité de 500 places chacune. Elles seront « affectées au parc roulant desservant la Principauté en vue de renforcer le plan de transport en heure de pointe (4 rames longues le matin et le soir entre Cannes et Monaco) et de cadencer le trafic au quart d'heure toute la journée (124 TER/jour dans les deux sens à Monaco) », indique la région. Elles sont attendues au deuxième trimestre 2027.

C'est la société SNCF Sud Azur qui est, depuis le 15 décembre, le nouvel opérateur, rappelle la Région, suite à un « appel d'offres sur les lignes TER du secteur Azur (Les Arcs-Menton et Grasse-Cannes La Bocca-Vintimille), avec des objectifs ambitieux de 98 % en termes de ponctualité et de respect de la capacité ».

La gare de Monaco Monte-Carlo est la troisième gare de la région en termes de trafic TER avec 8 millions de voyageurs en 2023. L'entretien et la maintenance de ces deux rames s'effectuera au nouveau centre de maintenance de Nice Saint-Roch et non plus à Marseille, ce qui doit réduire le temps d'indisponibilité du matériel.

Judith Sautereau responsable de la com de Goodyear



© Goodyear

Judith Sautereau a été nommée à la fin de l'année au poste de responsable communication Europe du Sud de Goodyear. Elle a travaillé pour de grandes agences de relations publiques telles qu'Edelman ou Ketchum et des groupes

comme The Walt Disney Company. Récemment, elle a dirigé les relations presse monde pour les sujets de cybersécurité et de défense chez Eviden (groupe Atos).

Alain Cazenave-Piarrot reste aux manettes du Créloc



DR

L'assemblée générale du Créloc (Comité pour la réouverture de la ligne Oloron-Canfranc), s'est réunie le 19 novembre pour élire son nouveau conseil d'administration.

Alain Cazenave-Piarrot a été reconduit au poste de président de l'association créée en 1986 pour

agir en faveur de la réouverture de la ligne Pau-Saragosse en collaboration avec son homologue aragonaise, la Crefco (Coordinación por la reapertura del ferrocarril Canfranc-Olorón).

Julien Guilleret prend la direction du site de Reichshoffen



© @Caf-Friedrichshafen Clément

Julien Guilleret a été nommé directeur du site Caf de Reichshoffen. Diplômé de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen en Génie mécanique en 2004, il a débuté sa carrière dans le ferroviaire au Canada chez Alstom en tant qu'Ingénieur. En 2013, il avait rejoint le site

Alstom de Reichshoffen au poste de Manager EHS et Lean Manufacturing, puis il avait pris la direction du département industriel.

Caf a repris en août 2022 le site qui emploie actuellement près de 750 personnes. Il est devenu le centre d'expertise « trains longs » du groupe en France.